



# PROJET PÉDAGOGIQUE

## 2023/2024

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

### de l'école maternelle Centre

#### Contact :

15 bis place du président Roosevelt  
33110 Le Bouscat

Tél : **05.57.22.26.78**

Adresse mail Accueil Périscolaire :

[aps-mat-centre@bouscat.fr](mailto:aps-mat-centre@bouscat.fr)

#### Jours et horaires de fonctionnement :

##### Les semaines scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30

##### Mercredi :

7h30-18h30,

Temps d'accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h30

N° agrément : 0330306AP000821

## Table des matières

A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT .....	3
A.1 Le Bouscat Ville à Vivre .....	3
A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT .....	3
A.1.1 intentions éducatives .....	3
A.1.2 un travail partenarial en mode projet.....	4
A.3 L’animation, levier d’éducation populaire.....	4
A.3.1 les valeurs de l’éducation populaire .....	4
A.3.2 L’animation : l’enfant au centre de notre action.....	5
A.3.3 Le rôle de l’animateur .....	5
B. Un projet pédagogique vivant.....	7
B.1 L’environnement de la structure.....	7
B.1.1 Présentation de la structure et de l’équipe.....	7
B.1.1 Le public .....	9
B.1.2 Les liens avec les partenaires éducatifs .....	10
B.1.3 Le projet de l’école ou les projets des écoles (pour Chêneraie et Ecus) .....	10
B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha .....	10
B.2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha.....	10
B.3 Notre action pédagogique .....	11
B.3.1 Objectif stratégique 1 : L’enfant et le jeune bouscatais doivent contribuer à la transition écologique. ....	12
B.3.2 Objectif stratégique 2 : L’enfant et le jeune bouscatais doivent participer au bien vivre ensemble et à l’ouverture aux autres .....	13
B.2.3 Objectif stratégique 3 : L’enfant et le jeune bouscatais doivent être protégés dans leur santé physique et psychique. ....	14
C. MODALITES D’ACCES ET FONCTIONNEMENT .....	15
C.1 Modalités inscription, réservation .....	15
C.2 Journée type .....	15
D. SECURITE.....	18
E. ANNEXES .....	19

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des structures municipales placées par délégation de monsieur Le Maire sous la responsabilité de madame Da Rocha, élue déléguée à l'éducation. Elles sont organisées par le service animation au sein de la direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DEJS).

Directrice de l'éducation, de la jeunesse et des sports :

Alexandra Siarri  
a.siarri@bouscat.fr

Responsable du service animation :

Benjamin Peyrot  
b.peyrot@bouscat.fr

Chaque ACM fait l'objet d'un agrément du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. La commune est engagée dans une convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales de la Gironde.

## A – LE SERVICE ANIMATION AU CŒUR DE LA POLITIQUE EDUCATIVE DU BOUSCAT

### A.1 Le Bouscat Ville à Vivre

Située dans le quadrant nord-ouest de l'agglomération, à proximité immédiate de Bordeaux, Le Bouscat s'étend sur une superficie de 528 hectares. Commune à taille humaine de 23 900 habitants, elle associe cadre et qualité de vie, modernité et tradition de l'habitat et privilégie, dans un paysage urbain préservé, convivialité et identité d'une commune à taille humaine. Son maillage associatif et d'infrastructures sportives et culturelles offre aux 9 écoles publiques (5 maternelles, 4 élémentaires), aux 2 écoles privées, aux 4 accueils de loisirs et aux collèges de nombreuses ressources pédagogiques.

Dans un contexte de mutations sociétales et écologiques, les élus du Bouscat ont souhaité engager une nouvelle ambition « Le Bouscat 2030 » pour favoriser, au travers d'un urbanisme social, les rencontres et la confiance entre les habitants. Il s'agit de faciliter les déplacements doux entre les lieux collectifs de vie dans une logique de sécurité, d'esthétisme et d'activités nouvelles dans une ville polycentrique. En effet, favoriser la rencontre avec l'Autre suppose que les services publics non seulement modifient ou adaptent l'urbanisme mais s'ouvrent aussi différemment à la rencontre des habitants par la médiation.

La politique éducative Génération Alpha est au cœur du Bouscat 2030 : elle en est la bénéficiaire, l'accélératrice et la tête de pont.

### A.2 « Génération Alpha », document fondateur de la politique éducative et du PEDT

#### A.1.1 Intentions éducatives

Les défis écologiques, démographiques et numériques impactent profondément nos organisations. Les crises sanitaires et économiques accélèrent le bouleversement de la condition humaine. Nés entre 2010 et 2015, les enfants de la génération alpha connaissent de nombreuses mutations.

- Ils sont la première génération à passer toute leur vie pleinement immergée dans la technologie : ils sont élevés comme des « ado-écrans » plus souvent que dans le passé.
- Ils vont plutôt bien mais ils sont élevés par une génération caractérisée par l'instabilité (emploi, logement, famille, finances)
- Ils devront faire face à des crises sanitaires à répétition dans un contexte écologique de plus en plus décisif
- Ils se définissent aussi par une vraie diversité raciale et culturelle
- Ils seront sûrement la génération qui vivra le plus longtemps

Un travail d'analyse de la politique éducative au sens large a été mené. Il a donné lieu à la définition d'axes de progrès. Ce document appelé « Génération Alpha » concerne les enfants et les jeunes du Bouscat pour les activités scolaires et extra scolaires. Il constitue le document fondateur à la base de la politique jeunesse et du PEDT 2021-2023.

Trois finalités en découlent :

- Contribuer à la transition écologique.
- Favoriser le bien vivre ensemble et l'ouverture au monde
- Protéger chaque enfant et chaque jeune dans son intégrité physique et psychologique

#### A.1.2 Un travail partenarial en mode projet

Pour mettre en œuvre la politique éducative, la DEJS s'appuiera sur :

- L'Agora, rassemblant tous les acteurs sociaux du territoire
- Le Forum de la communauté éducative, rassemblant les acteurs éducatifs
- Des instances de pilotage du projet « Génération Alpha », déclinées pour chacune des finalités
- Des instances participatives : Conseil municipal des enfants, les rondes des ALSH, projet de budget participatif des jeunes.

### A.3 L'animation, levier d'éducation populaire

La ville du Bouscat organise les accueils périscolaires et extrascolaires de la ville en régie (sans délégation). 55 agents permanents professionnels et diplômés assurent l'encadrement et l'animation.

Cette professionnalisation des équipes est un gage de qualité des projets et de développement de leurs compétences (parcours de formation).

#### A.3.1 Les valeurs de l'éducation populaire

Les équipes d'animations sont animées par les valeurs de l'éducation populaire. Il ne s'agit pas uniquement de transmettre un savoir mais de mettre en œuvre les voies et moyens de s'ouvrir au monde, de mieux le comprendre pour permettre à chacun de se construire et d'agir en développant son libre arbitre et sa libre pensée.

*« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les Hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde », Paulo Freire.*

Les expériences scientifiques, le sport, la culture, les arts, la musique, les débats sont autant de moyens d'épanouissement que d'émancipation.

### A.3.2 L'animation : l'enfant au centre de notre action

Par les valeurs que nous portons et que nous souhaitons transmettre aux enfants au quotidien, nous leur apportons les clés utiles à leur épanouissement individuel au sein d'un groupe, d'une structure, d'une société. Pour cela la prise en compte des besoins et des envies de chacun nous semble essentielle.

Par l'échange, le partage, l'entraide ou encore l'égalité nous plaçons au centre de notre pédagogie la libre expression de chacun et le respect de l'autre.

... pour mieux vivre ensemble

... pour le bien-être de chacun



Les enfants sont encouragés à s'exprimer, à débattre et à donner leur avis sur les différentes thématiques mises en lumière par le PedT : la transition écologique, l'ouverture à l'autre et au monde, la santé ou encore sur les activités et l'organisation des structures. Pour cela, et pour mieux comprendre les enjeux de l'actualité, des apports de connaissance par des professionnels pourront être organisés et ce, pour alimenter le « savoir ».

### A.3.3 Le rôle des adultes encadrant

Les adultes intervenant au contact des enfants sont nombreux qu'ils soient animateurs, ATSEM, agents techniques, agents de restauration, intervenants extérieurs... Tous contribuent à garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants et à leur éducation. Ils mettent tout en œuvre pour créer un climat chaleureux, sécurisant et accueillant pour les familles et les enfants. Pour cela, ils sont attentifs au bien-être de chacun et sont garants des règles inhérentes à la vie en collectivité, dans le respect de chacun et ce, pour favoriser le bien vivre ensemble.

Par leur posture et comportements, ils montrent l'exemple et mobilisent tout leur « savoir-être ». Figures référentes pour les enfants, ils jouent un rôle de médiation tout en donnant aux enfants les capacités à gérer eux-mêmes les conflits.

Attentifs à chacun, à ses besoins et ses spécificités (accueil d'enfants porteurs de handicap), l'adulte adapte son positionnement. Intervenant dans des moments de loisirs et de relâche, il donne les moyens à l'enfant de découvrir,

de réussir, de s'épanouir. L'enfant a le droit à l'échec, essentiel dans son développement.

Dans sa posture, il choisit de :

**Laisser faire, laisser jouer** : il est en retrait et observe son public en jeu.

**Donner à faire, donner à jouer** : il propose des jeux à son public et lui permet de jouer en autonomie.

**Faire faire, faire jouer** : il propose et anime l'ensemble du jeu.

**Faire avec, jouer avec** : il entre dans le jeu et devient un joueur ou une joueuse à part entière.

L'enfant a également la possibilité de ne pas faire. L'adulte sera alors attentif à un enfant qui s'isole du groupe.

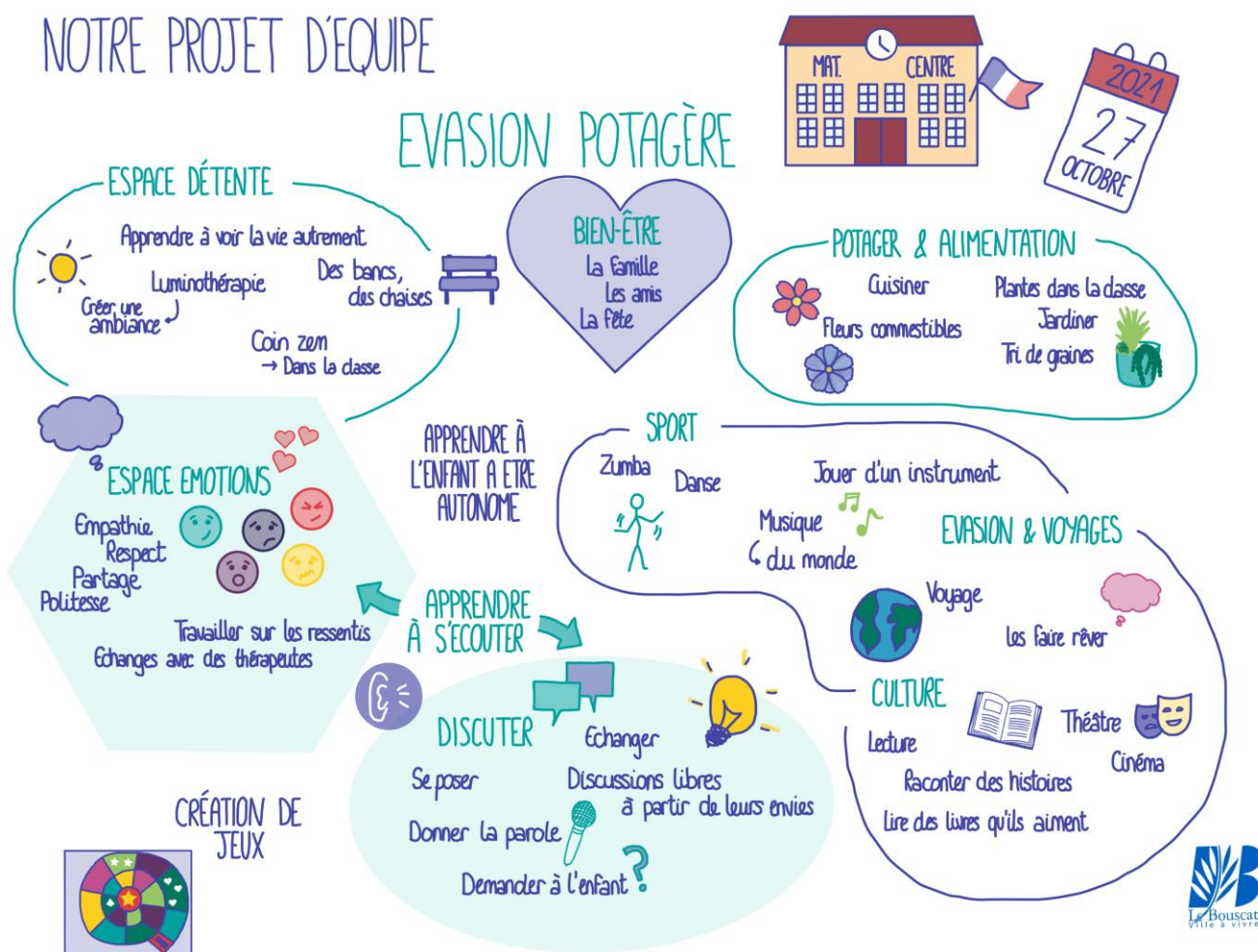
Enfin, l'encadrant est garant des valeurs inhérentes à sa fonction : laïcité, égalité, liberté, neutralité, ...

## B. Un projet pédagogique vivant

Les projets pédagogiques des structures constituent les leviers opérationnels essentiels à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la politique jeunesse. Les équipes proposent des projets d'animation qui contribuent aux 3 finalités en les adaptant aux spécificités de la structure, de son environnement et au public accueilli. Les supports d'animation seront variés ce qui favorisera l'épanouissement de chacun.

### B.1 L'environnement de la structure

#### B.1.1 Présentation de la structure et de l'équipe



L'accueil périscolaire se situe au sein de l'école maternelle du centre appelée aussi centre III. Cette structure est située en centre-ville de la commune du Bouscat, 15 bis place Roosevelt, 33110 Le Bouscat proche de la mairie.

L'accueil périscolaire est joignable par téléphone au 05.57.22.26.78, ou par mail [aps-mat-centre@bouscat.fr](mailto:aps-mat-centre@bouscat.fr)

Il est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 pour le matin, de 11h30 à 13h30 pour la pause méridienne et de 16h30 à 18h30 pour le soir.

La structure est ouverte les à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, avec 3 modalités d'accueil :

- Le matin avec repas 7h30/9h à 13h30/14h00
- L'après-midi sans repas de 13h30/14h00 à 17h00/18h30
- La journée complète de 7h30/9h00 à 17h00/18h30

Pour l'accueil de loisirs, les enfants sont reçus sur l'école Jean Jaurès pendant les vacances scolaires en journée complète.

L'accueil périscolaire peut accueillir jusqu'à 70 enfants de 3 à 6 ans.

L'équipe est composée d'un directeur d'accueil périscolaire, de trois animateurs, de 5 ATSEM, d'un agent technique, et d'un agent de restauration.

L'école comprend un hall d'entrée avec le bureau du directeur de l'école, cinq classes dont deux avec dortoirs, deux espaces sanitaires, une salle des professeurs, une salle de restauration, une salle motricité, une bibliothèque, un potager, une cour récréation avec des jeux (toboggan, pont de singe...) et pour finir une salle de garderie (qui sert au périscolaire du matin et soir).

L'école accueille 132 enfants répartis dans 5 classes :

- Classe 1 PS/MS (Petite Section et Moyenne Section)
- Classe 2 PS/MS (Petite Section et Moyenne Section)
- Classe 3 PS/MS (Petite Section et Moyenne Section)
- Classe 4 MS/GS (Moyenne et Grande section)
- Classe 5 GS (Grande section)

Infrastructures :

Des arrêts de bus lignes 33 et 46 transports sont accessibles devant l'école ainsi que le tram D à 5 minutes à pied. Ces lignes fonctionnent toute l'année du lundi au dimanche.

Nous avons la chance de trouver aux alentours de l'école :

- Le Parc Ermitage (5 minutes à pied),
- Les écoles élémentaires du centre 1 et du centre 2 (en face de l'école),
- L'association Art de scène (en face de l'école),
- L'association Famille Bouscataise (même bâtiment),
- La salle de sport Jean Martial (5 minutes à pied),
- La médiathèque du Bouscat La Source (5 minutes à pied)

L'équipe d'encadrement est composée de :

- 1 responsable : Marine ANTONY (BAFD Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).
- 3 animateurs : Vincent GUIET (BAFA), Coralie VILTARD (CAP Petite enfance), Elodie STEL (CAP Petite enfance).
- 1 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles : Laetitia RUIZ (référente classe 1), Lucie DAVID (référente classe 2), Marie-Laure SANGRIGOLI (référente classe 3), Vincent NOUZAREDE (référente classe 4), Julie MORIN (référente classe 5).
- 1 Agent de restauration : Manuella BACHELET ou Ghislaine LACROIX.
- 1 agent technique d'entretien des locaux : Nicole BARRIERE.



### B.1.1 Les spécificités du groupe d'enfants accueillis

L'enfant a besoin pour se construire d'un cadre sécurisant. Nous travaillons ses besoins : l'affection, le développement intellectuel, le physique et le psychologique et les relations sociales.

L'affection : L'enfant a besoin de relations privilégiées avec l'adulte. Ainsi nous lui apportons un cadre et des repères fixes dans le temps (rythme). Un enfant de maternelle a du mal à gérer ses émotions (colère, angoisse, mais aussi la joie, ...)

Le développement intellectuel : L'enfant est en pleine acquisition du langage et de découverte du monde qui l'entoure. L'enfant pose beaucoup de questions (pourquoi ?). C'est pourquoi nous, professionnels intervenants auprès des enfants, adaptons notre langage, répondons à leurs questions, encourageons et stimulons leur curiosité. Ne pas faire à leur place est important.

Relations sociales : La caractéristique principale est l'égoïsme « moi, je ». C'est aussi l'apprentissage du partage. Il y a peu d'appréhension des différences entre les genres. Nous sommes amenés à développer les valeurs de partage, et l'empathie.

Physique : Il est difficile pour un enfant de 3/6 ans de maîtriser/contrôler ses mouvements. C'est aussi l'âge auquel l'enfant découvre son corps (notamment l'existence des deux sexes). L'enfant de 3 à 6 ans est vite fatigué. Il apprend à vivre et à se reposer à son rythme, d'où l'importance de notre vigilance sur le rythme des journées de l'enfant.

Psychologique : L'enfant a une capacité à rêver, fabuler, inventer des histoires. Cela lui permet d'appréhender le monde à travers le jeu.

L'enfant de maternelle est en apprentissage de l'autonomie et doit apprendre les valeurs de vie en groupe. Mais il a besoin parfois de se retrouver seul.

L'école est située au milieu de résidences individuelles, nous accueillons des enfants de 3 à 6 ans aux spécificités différentes (allophones, porteurs de handicap).

#### **Accueil de l'enfant porteur de handicap**

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu l'obligation scolaire par un accès facilité à la scolarité (moyens humains et matériels) en milieu ordinaire avec la priorité au maintien de l'enfant dans son établissement de référence.

Les enfants porteurs de handicap physique ou moteur demandent une attention particulière pour leur bien-être. Ils sont le plus souvent accompagnés par une AESH (Accompagnant d'Elève en Situation d'Handicap) qui assure le suivi dans les actes de la vie quotidienne, le soutien dans l'accès aux activités d'apprentissage et l'aide dans ses relations sociales.

## B.1.2 Les liens avec les partenaires éducatifs

Nous favorisons le lien avec les différents partenaires qui travaillent autour de l'enfant.

### Les familles

Nous accueillons les familles le matin et le soir, lors des accueils périscolaires. Nous n'hésitons pas à communiquer de manière orale ou écrite sur la journée des enfants (son comportement et son moral, les blessures, les activités auxquelles ils ont participé...) notamment par des plannings des mercredis et des activités du soir. L'accueil périscolaire est joignable par téléphone et par mail. Les parents qui le souhaitent, sont invités à venir voir la responsable d'accueil périscolaire les lundis et jeudis matin de 7h30 à 9h00 pour toutes questions administratives (notamment l'accès au portail famille).

### Directrice d'école, Equipe enseignante

Des réunions régulières sont mises en place entre la directrice d'école et la responsable APS. Tous les jours de 13h20 à 13h30, l'équipe enseignante et la responsable APS peuvent échanger.

### Parents d'élèves :

L'association du petit Bois est le nom de l'association des parents d'élèves. Nous organisons quand nous le pouvons des temps en commun comme la kermesse.

Partenaires associatifs : Les centres sociaux, La Bous'sol, Alterz'égaux.

## B.1.3 Le projet de l'école ou les projets des écoles

Les projets pédagogiques des accueils périscolaires et les projets d'école sont complémentaires. Les échanges réguliers entre les directeurs d'écoles et les équipes d'animation garantissent la continuité éducative sur tous les temps de l'enfant.

Le projet scolaire tourne autour de 3 axes :

- 1- Développement du langage à travers les contes
  - a. Pierre et le loup
  - b. La moufle
- 2- Des robots aux services du langage et du repérage dans l'espace
- 3- La grande lessive dans la cour : thème : La couleur de mes rêves
- 4- Partager des projets communs pour vivre la citoyenneté à l'école en lien avec le projet éducatif de la mairie
  - a. Mise en place de règles communes (périscolaire et scolaire), zonage de la cour
  - b. Projet potager
  - c. Carnaval
  - d. Olympiade

## B.2 La mise en œuvre stratégique de Génération Alpha

### B .2.1 Le cadre stratégique de la mise en œuvre de Génération Alpha

## GENERATION ALPHA – La nouvelle politique éducative –

Les enfants et les jeunes doivent pouvoir devenir des citoyens acteurs :	DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	DE L'OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE	DE LA SANTE
OBJECTIFS STRATEGIQUES			
OBJECTIFS OPERATIONNELS	1- Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux 2- Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie 3- Mieux acheter pour moins jeter Mieux trier et mieux réutiliser 4- Mieux manger et moins gaspiller 5- Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter	1- Vivre l'égalité et prévenir des discriminations 2- Permettre la rencontre entre générations 3- Permettre une orientation choisie 4- Favoriser une ouverture sur le monde 5- Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines	1- Manger équilibré et suffisamment 2- Être accompagné dans la crise COVID 3- Favoriser l'activité physique et sportive 4- Être accompagné pour mieux vivre son handicap 5- Prévenir tous les risques de santé
MOYENS	<b>Les enfants et les jeunes peuvent le faire (CAPACITE)</b> - Grâce aux équipements et aux moyens fournis - Grâce au développement de leurs capacités - Grâce à des adultes impliqués, informés et formés		<b>Les enfants et les jeunes ont envie de le faire (DESIR)</b> - En comprenant (diagnostic, expo, livres, expériences scientifiques...) - En débattant (ronde, conseil municipal des enfants, forum de la communauté éducative, AGORA, budget participatif, temps de partage avec les familles...) - En prenant plaisir : participer à un événement, jouer, rêver, récompenser leurs efforts

### B.3 Notre action pédagogique

Nous travaillons avec une peluche dragon orange du nom de Lulu. Le doudou est une source de réconfort et de sécurité pour les enfants. Lulu nous permet de mettre en place des règles/consignes, mais aussi de réconforter les enfants et de les faire voyager dans l'imaginaire.

Cette année notre mascotte Lulu nous fera remonter dans le temps afin de retrouver son origine parmi différentes époques, la préhistoire, les aztèques (ou maya), l'Égypte ancienne, les kanaks, la Grèce antique.

Les thèmes abordés seront :

- Chapitre 1 : la préhistoire (septembre/ octobre)

*Thématiques abordées* : les animaux disparus, l'alimentation, la flore, frise historique

- Chapitre 2 : Les incas (Novembre/ décembre)

*Thématiques abordées* : la médecine douce, la vie en harmonie avec la nature

- Chapitre 3 : l'Égypte ancienne (Janvier/février)

*Thématiques abordées* : les hiéroglyphes, les animaux, l'architecture

- Chapitre 4 : Les maoris (Mars/Avril)

*Thématiques abordées* : le voyage en pirogue, lire les étoiles dans le ciel pour se déplacer, vivre en harmonie avec la nature

- Chapitre 5 : La Grèce antique (Avril/mai/juin)

*Thématiques abordées* : les premiers jeux olympiques, les sports et l'alimentation

B.3.1 Objectif stratégique 1 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent contribuer à la transition écologique.

<b>Obj. opé :</b> Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Nombre de trajets structure / lieu d'activité effectués à pied Nombre de tickets TBM achetés Résultats du challenge écomobilité
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les déplacements à pied seront privilégiés dans un rayon de 3 kilomètres</li><li>- Les déplacements en transport commun seront privilégiés</li><li>- La structure s'inscrira dans le challenge écomobilité organisé par Bordeaux métropole.</li></ul>

<b>Obj. opé :</b> Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Consommations de la structure : relevé des compteurs</li></ul>
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner les enfants sur les gestes quotidiens afin qu'ils prennent conscience du gaspillage (eau : lors du lavage de main, ou de tirer les chasses d'eau, utilisation du papier)</li><li>- Apprendre à éteindre la lumière en sortant d'une pièce et à fermer les portes en sortant pour le chauffage</li><li>- Allumer les petites lumières et éteindre les grandes</li><li>- Utilisation des gourdes lors des goûters</li><li>- Vider le reste d'eau des pichets dans les fleurs</li></ul>

<b>Obj. opé :</b> Mieux acheter pour moins jeter / Mieux trier et mieux réutiliser
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Nombre de cahiers à dessins mis à disposition pour les enfants
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Faire des activités avec du matériel de récupération, afin de donner une nouvelle vie aux objets. Les parents seront mis à contribution pour fournir les matériels de récupération domestiques.</li><li>- Apprentissage du tri-sélectif (plastique et carton), création d'affiche, jeu, ...</li><li>- Durant les repas (midi et goûter), des poubelles de tri vont être mises en place (biodéchets, autres déchets)</li><li>- Mise en place de cahiers de dessins plutôt que des feuilles brouillons</li><li>- Recycler le papier pour en faire du carton en atelier</li><li>- Achat de matériel bio et issus de matériaux recyclés</li><li>- Apprendre aux enfants les valeurs du troc avec le projet troc'o jouet</li><li>- Don des feutres usagés à l'association Alterz'égo</li></ul>

<b>Obj. opé :</b> Mieux manger et moins gaspiller
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Poids annuel de biodéchets récupérés par les Détritivores pour compostage (quantité en baisse = moins de gaspillage).
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Servir les enfants en fonction de leur appétit</li><li>- Découverte des légumes, et plantes aromatiques</li></ul>

**Obj. opé :** Se connecter le plus souvent à la nature et la respecter

**Indicateurs de réussite :**

Nombre de récoltes faites par année

**Voies et moyens :**

- Le plaisir de faire un beau jardin, découvrir les légumes, les fleurs et herbes aromatiques, les goûter et les sentir
- Être responsable individuellement en prenant conscience de l'importance du matériel et des risques
- Responsabilité collective pour l'entretien de ces plantes vivantes et fragiles

B.3.2 Objectif stratégique 2 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent participer au bien vivre ensemble et à l'ouverture aux autres

**Obj. opé :** Vivre l'égalité et prévenir les discriminations

**Indicateurs de réussite :**

Nombre de grand jeux coopératif fait dans l'année

**Voies et moyens :**

- Matériels et jeux non genrés mis à disposition des enfants
- Proposition d'activités : jeux sportifs pour tous
- Instaurer des règles de vie au sein de l'accueil périscolaire
- Privilégier les notions de respect des autres et des matériels
- Apprendre aux enfants à dire « non »

**Obj. opé :** Permettre la rencontre entre générations

**Indicateurs de réussite :**

Nombre de rencontre et d'échange fait avec l'EHPAD Les Balcons de Tivoli

**Voies et moyens :**

- Récupération de matériels
- Atelier de créations de petits cadeaux pour envoyer aux personnes âgées pour Noël
- Organiser des échanges avec l'EHPAD Les balcons de Tivoli

**Obj. opé :** Favoriser une ouverture sur le monde

**Indicateurs de réussite :**

Réalisation du projet « Lulu explore le temps »

**Voies et moyens :**

- Découverte de différentes civilisations (préhistoire, Grèce antique, Egypte ancienne, aborigène, Inca)
- Découverte de musique, danse, de la faune et de la flore, des sports, contes...
- Correspondance avec le Rwanda

<b>Obj. opé :</b> Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Réalisation du projet « Lulu explore le temps »
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte des différentes espèces de petites bêtes du potager</li> <li>- Découverte des animaux en danger</li> <li>- Découvertes des espèces végétales</li> </ul>

B.2.3 Objectif stratégique 3 : L'enfant et le jeune bouscatais doivent être protégés dans leur santé physique et psychique.

<b>Obj. opé :</b> Manger équilibré et suffisamment
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Réalisation du projet « Lulu explore le temps » (la Grèce)
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Servir les enfants en fonction de leur appétit</li> <li>- Organiser des ateliers de cuisine pendant les mercredis</li> </ul>

<b>Obj. opé :</b> Favoriser l'éducation physique et sportive
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Réalisation du projet « Lulu explore le temps » (la Grèce) Participation à la journée Jeux Olympiques
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir les différents sports liés au projet</li> <li>- Activités autour des jeux Olympiques</li> </ul>

<b>Obj. opé :</b> Être accompagné pour mieux vivre son handicap
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Accompagné physiquement les enfants lors de leur handicap
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants sur le handicap physique et psychique</li> <li>- Don des feutres, stylos usagés à l'association Alterz'égaux</li> <li>- Accompagner l'enfant lors des repas (couper la viande, ...)</li> <li>- Accompagner l'enfant lors des temps d'hygiène</li> <li>- Organiser des jeux pour tous (handisport)</li> </ul>

<b>Obj. opé :</b> Prévenir les risques de santé
<b><u>Indicateurs de réussite :</u></b> Réalisation du projet « Lulu explore le temps » (les maoris), (la Grèce)
<b><u>Voies et moyens :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des ateliers cuisine les mercredis</li> <li>- Parler de la culture des Incas et de leur connaissance de la médecine douce</li> </ul>

## C. MODALITES D'ACCES ET FONCTIONNEMENT

### C.1 Modalités inscription, réservation

Tous les enfants domiciliés sur la ville du Bouscat ont accès aux services d'accueils périscolaires et de loisirs de la ville. Une inscription administrative à ces activités doit être effectuée chaque année auprès du pôle jeunesse.

Le règlement intérieur consultable sur le site internet de la ville [bouscat.fr](http://bouscat.fr) fixe les tarifs, les modalités et conditions d'accès aux services. Les journées des mercredis des vacances doivent être réservées directement sur le [portail des démarches en ligne](#)

Les mercredis, 3 modalités d'accueil sont proposées Journée / matin avec repas / après-midi sans repas

Le portail de démarches en ligne permet de renouveler les inscriptions aux activités, de réserver les journées

### C.2 Déroulement de la journée

#### **A/ Jours Scolaires**

##### De 7h30 à 8h20 APS du Matin :

Il sera assuré par deux d'agents : un animateur ou le directeur sera présent ainsi qu'une ATSEM.

L'accueil périscolaire du matin permet à l'enfant de débiter sa journée en douceur. Pour cela nous proposons des jeux calmes. L'aménagement se fait avec plusieurs pôles (Ex de pôles : jeux de mémoire, dessin, coloriage, jeux de construction, ...). Nous allumons des guirlandes de lumières pour une ambiance tamisée et calme.

##### De 8h20 à 11h30 : Temps scolaire

##### De 11h30 à 13h20 : Le temps méridien

Temps accompagné par 5 ATSEM, 1 agent de restauration, 1 agent d'entretien, 1 animateur, 1 directeur.

Le temps méridien est primordial pour l'enfant, il permet de marquer une pause dans la journée en dehors des temps de repas. L'enfant joue dans la cour mais peut aussi participer aux activités proposées par l'animateur. Pendant le temps de repas, l'agent de service, les ATSEM et les animateurs servent les enfants, les accompagnent aux gestes quotidiens du repas (se servir de l'eau, coupe la viande, ...). L'équipe incite les enfants à goûter, à découvrir de nouveaux goûts sans l'obliger.

Le temps du midi est organisé en deux services, les plus jeunes (classe 1 et 2) mangent au premier service avec leurs ATSEM référentes de 11h30 à 12h15. Les classes 3, 4 et 5 avec des enfants de moyennes et grandes sections mangent au deuxième service de 12h30 à 13h15. Les enfants de petites sections partent à la sieste à partir de 12h45 et sont accompagnés par les deux ATSEM des classes 1 et 2 et un animateur.

La confection des repas est assurée par la cuisine centrale ELIOR.

##### De 13h20 à 16h30 : Temps scolaire

##### De 16h30 à 18h30 : APS Soir

Temps accompagné par 1 ATSEM, 1 agent de restauration, 1 agent d'entretien, 3 animateurs, 1 directeur.

L'accueil périscolaire du soir se décompose en deux phases.

A partir de **16h25**, les enfants arrivent en accueil périscolaire. Une fois l'appel effectué, le goûter est proposé. Nous privilégions les petits groupes pour le confort des enfants, les petites sections goûtent entre eux. Ils ne seront pas « perdus » parmi les grands en début d'année. Les groupes de goûter évolueront au fil de l'année scolaire. Le passage aux sanitaires s'impose après le goûter.

Vers **17h15** les ateliers du soir commencent, un temps animé est proposé chaque soir selon le projet de l'animatrice/teur. L'activité pourra être sportive (salle motricité ou extérieur), manuelle (garderie, salle des maîtres) ou imaginaire (bibliothèque). De plus, des ateliers en autonomie garantiront les loisirs de chaque enfant (garderie, salle

de motricité, extérieur).

L'enfant est au cœur des décisions, les temps animés ne sont donc pas obligatoires.

## **B/ Mercredis**

Les modalités d'accueils sont les suivantes :

Accueil journée : de 7h30-9h à 17h-18h30 => repas et goûter

Accueil matin : de 7h30-9h00 à 13h30-14h => avec repas

Accueil après-midi : de 13h30-14h00 à 17h-18h30 => avec goûter

Le mercredi, les espaces utilisés sont :

Salle d'activités : garderie, salle des maitres, bibliothèque, salle motricité.

Extérieur : cour, potager

Lieu de vie commune : restauration, dortoirs 1 et 2, toilettes enfants

2 animateurs d'accueil le matin + 2 animateurs d'accueil le soir

Le mardi soir ou le mercredi matin, les activités du mercredi sont inscrites sur le tableau blanc par les animateurs afin de pouvoir proposer les activités et faire les listes des enfants souhaitant participer.

**7h30 à 8h45** : Accueil du matin avec 2 agents.

Accès par la porte de l'APS.

Accueil avec des petits jeux calmes sur les tables ou dans les espaces dédiés (coin construction, dessin, espace livres, dinette). Les enfants peuvent profiter de l'extérieur selon les conditions météorologiques à partir de 8h20/30.

Les porte-manteaux des enfants sont les mêmes que ceux du soir sur les temps périscolaires.

**8h45** : Arrivée des animateurs et rangement

Les 2 animateurs en accueil partent en pause jusqu'à 9h.

**9h00** : Rassemblement des enfants dans leurs salles et appel des enfants

Petits et moyens en garderie = 3 animateurs

Grands en salle de motricité = 2 animateurs

Présentation des activités du matin

Les listes de sortie ne sont utilisées que pour les enfants partant en sortie. Les enfants peuvent choisir leurs activités et se faire noter sur le tableau blanc. Les différentes tranches d'âges peuvent alors participer aux activités désirées et être mélangées (selon le protocole sanitaire en vigueur). Les fratries peuvent faire les activités ensemble.

3 à 4 activités sont proposées par demi-journée. Un lieu détente et systématiquement mis à disposition (dans la cour ou dans la garderie, aussi appelé « le van de Lulu »).

Lorsqu'un enfant a terminé ou veut changer d'activité, il peut venir dans le van de Lulu (garderie) et se désinscrire sur le tableau ou s'inscrire à une autre activité.

**10h00** : La responsable d'office réceptionne et compte le nombre de repas livrés. Elle peut si besoin faire des demandes de rappels de repas et de goûters.

**11h15** : les activités sont terminées afin de permettre à tout le monde de se rassembler dans la cour. Les enfants de petites et moyennes sections passent à table.

Si sortie :

Faire la liste en double des enfants qui partent en sortie : une pour l'animateur, l'autre pour le bureau (à accrocher sur le tableau en liège). Ne pas oublier le sac de sortie et la trousse à pharmacie.

Les sorties s'effectuent toujours par la porte de l'entrée principale.

**11h30/ 12h30** : Restauration

Tous les enfants passent à table (après passage aux toilettes). Les enfants choisissent leur table. Après le repas, passage



aux toilettes par petits groupes.

**12h30 :** Coucher des petits et temps calme

Les petits sont accompagnés par 1 animateur à la sieste. Leurs barquettes seront disposées sur leurs lits afin qu'ils puissent mettre leurs vêtements dedans.

Lectures de contes, musiques relaxantes sont proposées pour aider l'endormissement.

**14h30/45 :** Lever des petits

Attention :

- Chaque lit est attribué à un enfant. Pour des questions d'hygiène, on ne fait pas dormir un enfant dans un autre lit que le sien.
- Les barquettes se mettent devant le lit des enfants (pas en dessous)
- Les moyens/grands ont la possibilité de se reposer avec les petits s'ils le souhaitent. Leurs lits doivent être identifiés après la sieste pour effectuer une désinfection

Un temps calme est proposé avec des ateliers :

Relaxation	Ateliers massages entre enfants (divers contenants, voitures, balles)
Histoires	Cd, contes, livres, lumières relaxantes
Jeux calmes	Constructions en mousse, puzzle, memory, jeux de motricité fine

**13h30 à 14h30 :** Temps d'arrivée et de sortie des enfants et temps de pause des animateurs

1 animateur à l'accueil + 1 animateur sieste + 1 animateur chez les grands / 2 animateurs en pause

14h à 14h30 : 1 animateur en sieste + 1 animateur chez les grands / 3 animateurs en pause

**14h30/15h00 :** rangement et rassemblement des enfants dans leurs salles

Petits et moyens : salle de garderie

Grands : salle motricité

**15h00 :** Présentation des activités de l'après-midi et déroulement dans les mêmes conditions que le matin.

**16h15 :** Goûters des enfants

Petits/moyens : en garderie ou sous le préau (3 Animateurs)

Grands : salle motricité ou banc extérieur (2 Animateurs)

Ou tout le monde ensemble en fonction des conditions météorologiques, des effectifs et de l'ambiance choisie.

**16h45 à 17h00 :** Pause des animateurs d'accueil du soir

**17h à 18h30 :** Accueil du soir

Accès par la porte de l'APS.

Accueil avec des petits jeux calmes sur les tables ou dans les espaces dédiés (coin construction, dessin, espace livres, dinette). Les enfants pourront aller dehors à partir de 17h selon les conditions météorologiques.

**17h15 :** Départ des animateurs qui ne sont pas d'accueil

## D. SECURITE

### D.1 Sanitaire

Le directeur de l'APS fera le suivi sanitaire. Il sera le référent COVID selon les protocoles en vigueur.

Le Projet d'Accueil Individualisé, ou PAI, est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé (asthme, allergie alimentaire) nécessite un aménagement. Ce document écrit par le médecin traitant de la famille est signé par le directeur de l'école, l'enseignant de l'enfant concerné et l'élue à la jeunesse. Les PAI sont affichés :

- Garderie : à l'intérieur d'une armoire
- Salle de restauration : contre le mur de la salle de préparation des repas.

### D.2 Incendie

Le protocole incendie est actualisé chaque année par le directeur de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation. La fréquence des exercices incendie est d'un exercice par trimestre. Le protocole incendie est affiché en garderie. Un exemplaire du protocole incendie se trouve dans le classeur sécurité.

### D.3 Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS

Pour évaluer les risques, le chef d'établissement consulte le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Les risques prévisibles englobent :

- PPMS risques majeurs :
  - o Les risques naturels : inondation, feu, tempête, cyclone, séisme, glissement de terrain, avalanche, éruption volcanique ;
  - o Les risques industriels : transport de matières dangereuses, rupture de barrage, accident nucléaire ;
- PPMS attentat-intrusion :
  - o Les risques humains : attentat ou intrusion extérieure.

La prise en compte des plans de l'établissement (plan de masse et plan de l'environnement) fait partie de l'analyse des risques et permet de préparer les protocoles de regroupement et d'évacuation. Dans le cadre d'un dialogue régulier entre le chef d'établissement ou le directeur d'école avec les collectivités territoriales concernées, les travaux de mise en sûreté doivent être planifiés et suivis.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité ou PPMS est revu chaque année par le directeur de l'accueil périscolaire. Il est semblable en certains points à celui de l'école afin de ne pas perturber les enfants lors de l'évacuation.

La fréquence des exercices PPMS est au moins un exercice dans le courant de l'année. Un exemplaire du PPMS se trouve dans le classeur Sécurité en APS, ainsi que le meuble PPMS.

## D.4 Vigipirate

Lors de ses ouvertures, le responsable périscolaire ou un animateur sera systématiquement à l'accueil pour contrôler les entrées et les sorties. L'accès aux salles de classes est interdit pour les parents et enfants (hors temps scolaire).

## E. ANNEXES

Annexe 1 – projet Préhistoire

Annexe 2 – projet les Incas

Annexe 3 – projet L’Egypte ancienne

Annexe 4 – projet les Maoris

Annexe 5 – projet La Grèce antique

## Annexe 1 – projet Préhistoire

### Exemple d'activités proposées :

Activité 1 : Reconstitution d'un squelette de dinosaure

Activité 2 : Découverte de la paléontologie

Activité 3 : Découverte de la faune préhistorique

Activité 4 : Découverte des animaux préhistoriques avec « le livre extraordinaire des animaux préhistoriques » édition Little URBAN

Activité 5 : Frise sur l'histoire de la vie

### Grille d'évaluation du projet :

Titre : <b>Préhistoire</b>	Auteur :	Colonne1	Colonne2	Commentaires
Objectifs Généraux	Projet péda : 1 – Favoriser une ouverture sur le monde 2 – Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines 3 - Manger équilibré et suffisamment	Atteint	non atteint	
Objectifs opérationnels	Sous objectif : 1- Sensibiliser à l'art pariétal 2- Découverte de la faune et de la flore 3- Vivre aux rythmes de la préhistoire	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre <b>septembre et octobre</b>	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

## Annexe 2 – projet les Incas

### Exemple d'activités :

Activité 1 : Plantation et découverte des herbes médicinales

Activité 2 : Fabrication d'un calendrier solaire

Activité 3 : Découverte de la boussole

Activité 4 : Le sport des Incas

Activité 5 : Sensibilisation à la civilisation Inca

### Grille d'évaluation du projet :

Titre : Inca	Auteur :	Colonne1	Colonne2	Commentaires
Objectifs Généraux	Projet péda : 1- Ne pas gaspiller l'eau et l'énergie 2- Prévenir les risques de santé	Atteint	Non atteint	
Objectifs opérationnels	Sous objectif : 1- Découverte de leur culture 2- Découverte des herbes médicinales et des techniques de soins ancestrales	Atteint	Non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage, Médiathèque	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre novembre et décembre	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels, matériels de récupérations, livres	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (besoins de recherche ou de formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

## Annexe 3 – projet L’Egypte ancienne

### Exemple d’activités :

Activité 1 : Ecriture en hiéroglyphe

Activité 2 : Qu’est qu’une pyramide

Activité 3 : Découverte du rituel des momies

Activité 4 : Quels sont les animaux sacrés ?

Activité 5 : Découverte des différentes tenues vestimentaires

### Grille d’évaluation du projet :

Titre : l’Egypte antique	Auteur :	Colonne1	Colonne2	Commentaires
Objectifs Généraux	Projet péda : 1-Favoriser une ouverture sur le monde 2-Participer à la reconnaissance et au respect des espèces non humaines	Atteint	non atteint	
Objectifs opérationnels	Sous objectif : 1- Sensibilisation à la culture Egyptienne 2- Découverte des animaux sacrés	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur...)	Salle de Motricité, salle d’APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l’Ermitage, Médiathèque la Source	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l’atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre janvier et février	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (noter les besoins de recherche ou de formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

## Annexe 4 – projet les Maoris

### Exemple d'activités :

Activité 1 : Lecture des étoiles et la navigation

Activité 2 : Symbole polynésien (tatouage)

Activité 3 : Sensibilisation au ballon rond

Activité 4 : Recette de cuisine

Activité 5 :

### Grille d'évaluation du projet :

Titre : Les Maoris	Auteur :	Colonne1	Colonne2	Commentaires
Objectifs Généraux	Projet péda : 1- Utiliser le plus souvent possible des déplacements doux 2- Mieux manger et moins gaspiller	Atteint	non atteint	
Objectifs opérationnels	Sous objectif : 1- Découverte du mode de vie des maoris 2- Découverte de l'alimentation polynésienne	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage, Médiathèque la Source, EHPAD	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre mars et avril	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (recherche ou de formation)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	

## Annexe 5 – projet La Grèce antique

### Exemple d'activités :

Activité 1 : Découverte des origines des jeux olympiques

Activité 2 : Signification des anneaux et les valeurs de l'olympisme

Activité 3 : Découverte des différents sports et handisport

Activité 4 : Les monuments

Activité 5 : Comment manger équilibré

### Grille d'évaluation du projet :

Titre : <b>La Grèce antique</b>	Auteur :	Colonne1	Colonne2	Commentaires
Objectifs Généraux	Projet péda : 1- Favoriser l'éducation physique et sportive 2- Être accompagné pour mieux vivre son handicap 3- Manger équilibré et suffisamment	Atteint	non atteint	
Objectifs opérationnels	Sous objectif : 1- Découvert du sport olympique 2- Découvert du sport para-olympique 3- Apprendre des notions sur la nutrition	Atteint	non atteint	
Lieux (sur place, extérieur, ...)	Salle de Motricité, salle d'APS, bibliothèque, salle des maîtres, cour, parc de l'Ermitage, Médiathèque	Adapté	Non adapté	
Horaires et durée de l'atelier	Entre 20 et 30 minutes	Adapté	Non adapté	
Nombre de séances prévues ou période	2 ou 3 séances par semaine entre mai et juin	Suffisant	Insuffisant	
Participants (effectifs et/ou niveaux de classes, âges)	Pour des enfants de 3/6 ans, avec des groupes de 8/10 enfants	Suffisant	Insuffisant	
Moyens techniques	Matériels sportifs, enceinte, matériels manuels	Adapté	Non adapté	
Partenaires : extérieur, autre services, animateurs, ...	/	Adapté	Non adapté	
Temps de préparations hors APS (noter les besoins de recherche ou de formations)		Suffisant	Insuffisant	
Budget		Suffisant	Insuffisant	